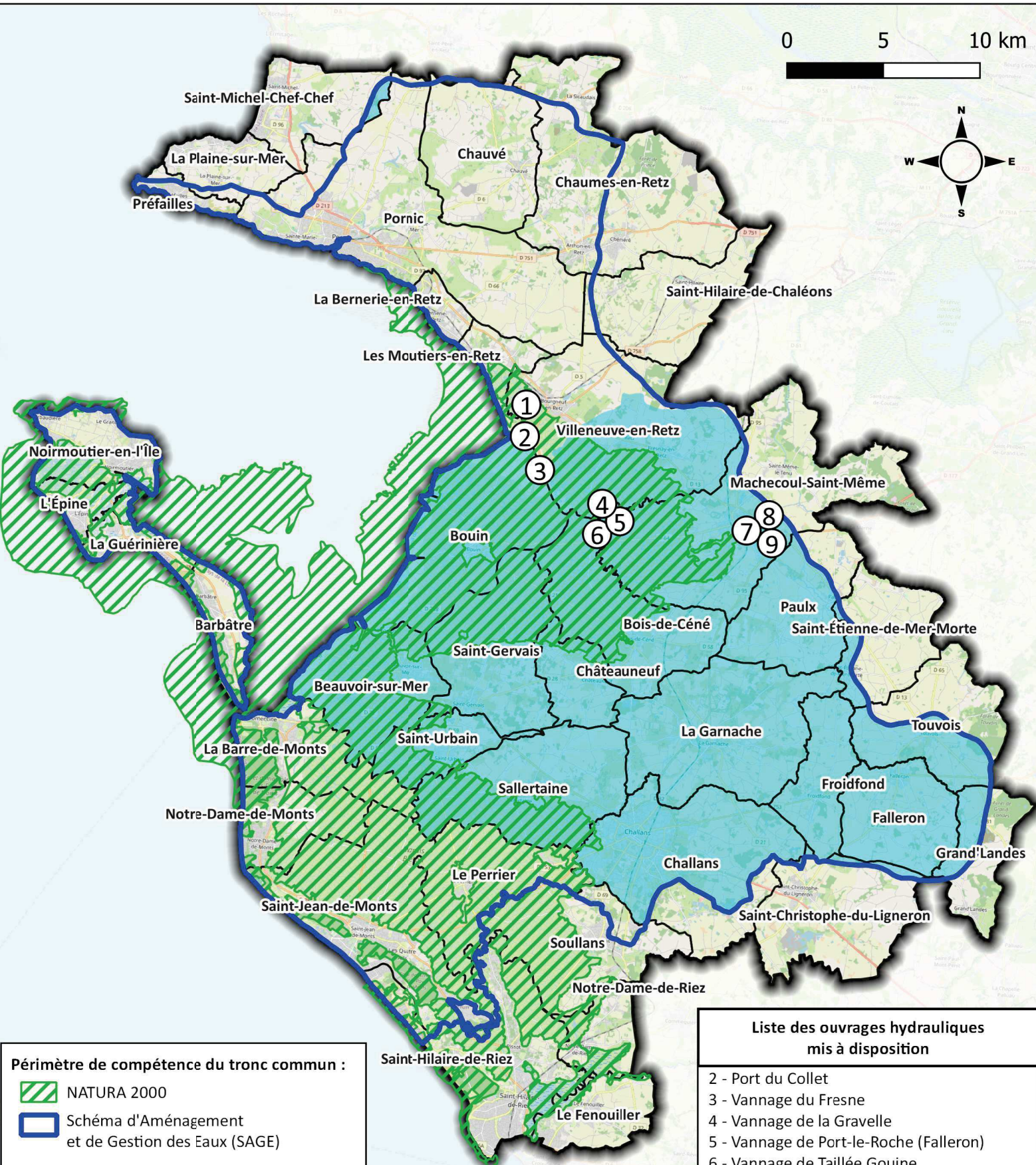



Périmètre des compétences du SMBB (hors espèces invasives) au 1er janvier 2025

0 5 10 km




Périmètre de compétence du tronc commun :

 NATURA 2000

 Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)

Périmètre de compétence "à la carte" :

 Gestion des Milieux Aquatiques (GEMA), hors espèces invasives

Gestions des Milieux Aquatiques (GEMA)

Items concernés (1°, 2 ° et 8° de l'article L211-7 du Code de l'environnement) :

- 1/ L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique.
- 2/ L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau.
- 8/ La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

Liste des ouvrages hydrauliques mis à disposition

- 2 - Port du Collet
- 3 - Vannage du Fresne
- 4 - Vannage de la Gravelle
- 5 - Vannage de Port-le-Roche (Falleron)
- 6 - Vannage de Taillée Gouine
- 7 - Vannage du pont de Challans
- 8 - Vannage de la Pierrière

Liste des ouvrages hydrauliques faisant l'objet d'une convention de gestion

- 1 - Vannage de Millac
- 9 - Pompe du pont de Challans



Syndicat Mixte de la Baie de Bourgneuf
 Novembre 2024
 Projection Lambert 93, EPSG:2154
 Fond de plan : OSM Humanitarian